

H-France Review Vol. 16 (April 2016), No. 45

Christophe Blanquie, *Saint-Simon ou la politique des Mémoires*. Paris: Classiques Garnier, 2014. Annex I and II, notes, bibliography and index. 321 pp. ISBN 978-2-8124-3257-6.

Compte-rendu par Malina Stefanovska, University of California, Los Angeles.

Dans la récente floraison des études sur Saint-Simon, celle de Christophe Blanquie se distingue par sa perspective résolument historique: l'auteur puise dans les archives, ne se préoccupe pas de questions présumées littéraires, fournit une analyse fouillée des finances et des affaires du duc et pair. Dès l'entrée en matière, il déplore que Saint-Simon, comme le cardinal de Retz, du fait de l'ampleur et du caractère « littéraire » de son œuvre, n'ait pas bénéficié du renouvellement historiographique portant sur les mémoires historiques.^[1] C'est ce vide que cette étude, portant sur la politique de Saint-Simon, envisagée dans son sens d'action pratique autant que dans ses idées, se propose de combler.

En effet, ses recherches fournissent un échafaudage solide pour convaincre que l'action politique, soutenue et cohérente, constitue une caractéristique non négligeable—et pourtant trop souvent négligée—du mémorialiste. Blanquie dresse le portrait d'un duc et pair de France conscient de son rang, actif dans la gestion de ses domaines, conseiller et ami de plusieurs princes, administrateur compétent de la monarchie absolutiste, et personnage ayant joué un rôle considérable pendant la Régence. Cette figure est à l'extrême opposé de celle que nous ont laissée des générations de critiques ou d'historiens qui l'ont plutôt dépeint en témoin passif de la cour ou, pire, en maniaque de la vétille cérémonielle vide de sens. Présenter Saint-Simon comme témoin attentif de la cour est exact, affirme Blanquie, mais c'est une erreur de l'enfermer dans le rôle passif d'un spectateur.

Preuves à l'appui, Blanquie corrige ainsi nombre d'idées reçues disséminées par les historiens de la monarchie absolutiste, ou par les historiens des idées, qui fondent implicitement la critique saint-simonienne traditionnelle et parfois influencent les études récentes sur cet auteur.^[2] Se proposant d'appuyer sa thèse non seulement sur les *Mémoires* mais sur d'autres documents liés à l'activité et à l'influence politiques du duc et pair, Blanquie consacre la première partie de son étude aux démarches de Saint-Simon en tant que gouverneur de Blaye (propriété foncière et place forte) et de Senlis (domaine dont sa famille avait le gouvernement depuis le XVe siècle) ainsi qu'à sa gestion des biens attenants au duché de Saint-Simon, au fief Saint-Louis à la Rochelle, et au château de la Ferté-Vidame. À cet effet, l'auteur cite la correspondance de Saint-Simon ainsi que celle de son épouse, et en inclut des extraits en annexe (il est, à les lire, intéressant de noter qu'il s'occupait autant des domaines qu'il n'avait visités qu'une fois ou jamais, que de ceux où il séjournait souvent). Blanquie relève l'engagement constant du duc et pair dans l'administration de ses biens, et souligne l'autorité, les connaissances et les relations qui en découlent: « L'attention portée avec constance à son gouvernement fait du duc et pair un administrateur familier des procédures des bureaux, apte à intervenir avec efficacité auprès des secrétaires d'État ou de leurs commis. Cette pratique prête quelque consistance à ses vues sur la meilleure organisation de la monarchie: elles ne sont pas le fait d'un théoricien coupé des réalités » (p. 41), note-t-il, expliquant ainsi l'apport de ses recherches à la thèse centrale de son étude.

C'est à la pratique politique proprement dite que sont consacrées la deuxième et la troisième partie du livre. Ces chapitres mettent en lumière le rôle que Saint-Simon affectionnait et qu'il a endossé régulièrement: celui de conseiller du prince, auquel s'ajoutent ses responsabilités directes dans l'administration de la monarchie, particulièrement sous la Régence et au début du règne de Louis XV. Blanquie souligne avec raison l'importance du rôle de conseiller que Saint-Simon a joué à tour de rôle auprès de l'héritier escompté de la couronne (le duc de Bourgogne) et du duc d'Orléans, avant et pendant la Régence. Il analyse l'enracinement de cet idéal dans la pensée nobiliaire, et explique comment il a pu influencer ses valeurs et ses actions. La primauté que lui accordait le mémorialiste sur celui d'administrateur motive par exemple son hésitation à s'avancer en tant que membre du Conseil de Régence, ou son refus du ministère des finances et du poste de garde des Sceaux que lui offrait alors le Régent.

En ceci, Blanquie s'accorde avec d'autres chercheurs qui estiment que le rôle de conseiller du prince représente un idéal holiste et cohérent dans lequel prennent sens les connaissances impressionnantes du duc et pair concernant l'histoire, les rangs et les dignités du royaume, ses préoccupations pour la « mécanique de la cour », ou encore son admirable érudition en matière de généalogie. A travers ces intérêts, ainsi que dans ses dialogues avec les princes que Saint-Simon reproduit et commente longuement dans ses *Mémoires*, il s'agit d'assurer l'ordre complexe de la monarchie nobiliaire telle qu'il l'envisageait ensemble avec le duc de Beauvillier et le duc de Bourgogne, héritier prospectif du trône. Blanquie analyse avec finesse les idées et la perspective implicites qui animent le mémorialiste. Mais l'apport principal de son étude consiste à asseoir sa thèse sur une argumentation serrée portant sur l'activité politique au sens large, celle du praticien: « Il importe chez Saint-Simon, de bien distinguer les objectifs stratégiques des considérations tactiques, et de retrouver le politique, le manœuvrier, qu'est ce théoricien de la monarchie » (p. 128). Ses entretiens avec le duc de Bourgogne sont ainsi analysés non seulement à la lumière de ses idées et valeurs, de ses désirs pour un certain type de monarchie, mais aussi en tant que méthode d'éducation appropriée à la personnalité et à l'âge de son interlocuteur, tout en construisant une plateforme pour l'avenir.[3]

Tout aussi importante est la distinction que Blanquie établit entre le conseiller et l'ami, deux rôles simultanés mais distincts que Saint-Simon a joués auprès du Régent et qui s'ajoutaient à sa position officielle de membre du Conseil de Régence. Leurs exigences divergentes, parfois contraires, sont mises en lumière lors de quelques épisodes marquants des *Mémoires*. Ainsi en est-il du lit de Justice de 1718 où la Régence a pris un tournant autoritaire, ou encore dans les épisodes plus tardifs, où Saint-Simon devait parer au rapprochement du Régent avec ses autres collaborateurs ou premiers ministres: Dubois, Fleury et Monsieur le Duc (Louis-Henri de Bourbon-Condé). Un des points forts de cette étude est une lecture informée des volumes VI et VII, parmi les moins exploités des *Mémoires*. Cependant, dans cette argumentation serrée, certains épisodes mineurs ou complexes auraient mérité une récapitulation préalable afin d'être mieux compris.

La troisième et dernière partie de cet ouvrage se penche sur l'intérêt porté par Saint-Simon aux rangs et aux dignités, passion qu'il avoue avec délectation lorsqu'il note: « Ma passion la plus vive et la plus chère est celle de ma dignité et de mon rang; ma fortune ne va que bien loin après. »[4] Cet attachement l'a mené à deux longues digressions sur la « grandesse » des nobles espagnols qui interrompent la narration des *Mémoires*, et imprègne également ses abondants écrits sur les maisons de la noblesse française, ses commentaires sur les princes étrangers, ou les mémoires qu'il composait régulièrement pour des occasions ponctuelles. Blanquie souligne à cet égard que, « loin d'être un théoricien, le duc et pair ne développe pas une pensée abstraite, mais réfléchit sur les enjeux qui le préoccupent, les questions auxquelles il est personnellement confronté » et que les « mémoires qu'il compose forment comme un discours de la méthode de gouvernement » (p. 228). Il se propose par conséquent de rechercher « les lignes de force de la pensée de Saint-Simon sur la pairie en dégageant les continuités entre mémoires conjoncturels et *Mémoires politiques* » (p. 228).

C'est ici que se révèle l'impact principal de cette étude qui invalide les critiques usuelles portées sur Saint-Simon par les lecteurs d'aujourd'hui, parfois ignorant le contexte de ses valeurs politiques. Blanquie note: « Toute l'ambiguïté sur la pensée de Saint-Simon tient à ce qu'on la réduit à une manie des rangs, sortie de toute considération politique et de toute réalité pratique. » (p. 252) À l'issue de son analyse, il conclut qu'elle est au contraire l'expression d'une forme d'engagement cohérent avec un système politique dans lequel « le souverain ne délègue pas le pouvoir, mais associe ses sujets à sa prise de décision, qu'il s'agisse des états [généraux], du conseil, ou encore, et peut-être surtout, des pairs » (pp. 252-3). C'est à cette lumière que s'éclaire le rôle de conseiller du prince affectionné par Saint-Simon. Ainsi, par exemple, la vision de la polysynodie comme ensemble de conseils, composés « de manière à assurer une représentation harmonieuse et pondérée des différents corps du royaume » (p. 253) est précisément ce qui pousse Saint-Simon à refuser toute fonction qui le confinerait dans des statuts spécialisés, aussi flatteurs qu'ils puissent être. Cette même perspective sur l'ordonnement socio-politique du royaume justifie selon Blanquie la conviction du mémorialiste « que les pairs sont comme les joyaux de la couronne, que l'éclat de celle-ci dépend de leur propre grandeur, que la force de la monarchie française repose au moins pour partie sur la proximité entre le souverain et les pairs » (p. 235). Pour lui, le roi ne peut pleinement occuper une place à part qu'en s'appuyant sur les pairs et en leur reconnaissant une part à sa grandeur. En termes politiques ceci signifie que la politique royale « transcende le modèle domestique en s'entourant des meilleures maisons du royaume, celles qui ont vocation à tenir le premier rang à la cour et les plus hautes charges dans les provinces ou aux armées » (p. 235). Sur ce point, comme sur son affirmation que ce qui peut apparaître comme des « vétilles » « participe à la construction cohérente d'une dignité » (p. 238), l'auteur fait apparaître la logique cohérente qui motive Saint-Simon et rejoint, à partir de l'horizon de l'historien, les études littéraires dont on regrette qu'elles ne figurent pas dans sa bibliographie.

Le point fort de cet ouvrage consiste ainsi à intégrer les vues que le mémorialiste articule explicitement dans les *Mémoires*, grâce à un examen détaillé de sa pratique qui reste, quant à elle, plus difficile à saisir. Il contribue à travers le cas particulier d'un duc et pair à nuancer considérablement le stéréotype du courtisan entendu par la littérature moraliste (Gracian, La Rochefoucauld, etc.) comme personnage soumis aux pouvoirs de la royauté et de la représentation, et à distinguer cette figure fictionnelle du personnage réel auquel on a souvent voulu l'assigner. Au terme de son étude, le duc et pair « accède à un rôle actif » qui, selon Blanquie, n'est nullement exceptionnel parmi les grands. La présente étude devrait motiver les historiens de la cour de Louis XIV à jeter un nouveau regard sur son fonctionnement (p. 256).

NOTES

[1] Parmi les chercheurs français, en effet, la plupart des études récentes portant sur Saint-Simon, même si elles sont informées par l'historiographie, adoptent une perspective principalement littéraire. Voir par exemple mon étude, *Saint-Simon, un historien dans les marges* (Paris: Champion, 1998), François Raviez, *Le duc de Saint-Simon ou l'écriture du mal. Une lecture démonologique des Mémoires* (Paris: Champion, 2000), Marie-Paule De Weerd-Pilorge, *Les Mémoires de Saint-Simon. Lecteur virtuel et stratégies d'écritures* (Oxford: Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, 2003:08), Delphine de Garidel, *Poétique de Saint-Simon. Cours et détours du récit historique dans les Mémoires* (Paris: Champion, 2005), et Marc Hersant, *Le Discours de vérité dans les Mémoires du duc de Saint-Simon* (Paris: Champion, 2009). Voir également les essais littéraires de Cécile Guilbert, *Saint-Simon ou l'encre de la subversion* (Paris: Gallimard, 1994) et de Philippe Jousset, *La passion selon Saint-Simon* (Grenoble: ELLUG, 2002).

[2] Pour une récapitulation des positions peu nuancées que l'on retrouve parfois chez des historiens anglo-saxons, voir par exemple Roger Mettam, *Power and Faction in Louis XIV's France* (Oxford/New York: Basil Blackwell, 1988). L'auteur attribue cet état de choses en partie à la traduction très tardive de l'œuvre de Norbert Elias qui, pour sa part, utilisait des sources limitées, surtout imprimées.

[3] En cela, son étude représente un complément et une correction nécessaires à celle de Jean-Pierre Brancourt, *Le Duc de Saint-Simon et la monarchie* (Paris: Cujas, 1971) qui discute de manière détaillée les idées politiques du mémorialiste.

[4] Saint-Simon, *Mémoires* (Paris: Gallimard, 2006), vol. VII, 140, cité par l'auteur, p. 238.

Malina Stefanovska
University of California, Los Angeles
stefanov@humnet.ucla.edu

Copyright © 2016 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/ republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172